

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernadette BAUMGARNER **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Robert NATALE, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Sophie MARKOVIC à Christian GAILLARD, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER et Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 mars 2025	Le 31 mars 2025	En exercice	50
		Présents	34
		Votants	39

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gilles PERRIN est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-03-18A – Budget annexe UDD – Compte administratif 2024

Rapporteur : Daniel FRÉRY

L'année 2024 a été marquée par le lancement du marché de conception réalisation, pour lequel le dialogue compétitif se poursuit.

Deux investissements ont été réalisés sur le site, pour un montant de 115 033,89, anticipant sur les travaux à venir et nécessaires pour l'accueil des nouvelles installations financées par l'entreprise Isola Composite France, portant sur :

- le réaménagement d'un des bâtiments, afin de permettre l'installation d'une nouvelle machine (rectifieuse) et de ses équipements annexes, en particulier d'un dépoussiéreur ;
- la démolition d'un ancien bâtiment sans usage et la réalisation d'une dalle nécessaire à l'installation d'une nouvelle chaufferie.

La vue d'ensemble du compte est donnée en annexe.

Le compte administratif est en tous points conforme au compte de gestion produit par le comptable public.

En conséquence,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2024-03-18-C du 11 avril 2024 adoptant le Budget primitif 2024 du budget annexe UDD ;

Vu le compte administratif du budget annexe UDD pour l'exercice 2024 ;

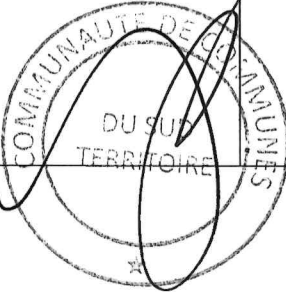
Vu le compte de gestion du receveur du budget annexe UDD pour l'exercice 2024 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2024

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le compte administratif du budget annexe UDD pour l'exercice 2024.**

Annexe : Vue d'ensemble

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Et publication ou notification le MERCREDI 23 AVR. 2025 Le Président, Le Président Christian RAYOT	Le Président, Le Président Christian RAYOT  
--	--

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 090-249000241-20250410-2025_03_18A-BF

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	583,82	G	145,66
	Section d'investissement	B	115 033,89	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	187 020,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		302 637,71		145,66	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	54 929,85	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		54 929,85		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		357 567,56		145,66	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_18A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - UDD

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Grandvillars, le 10/04/2025
Le Président,

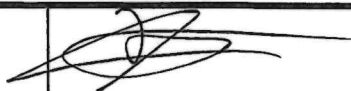
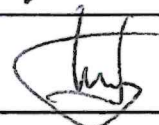
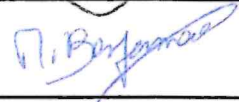
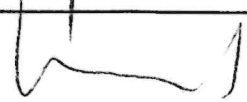
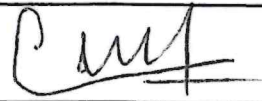
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Grandvillars, le 10/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

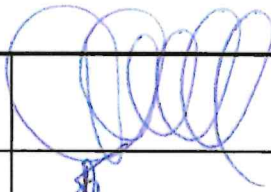
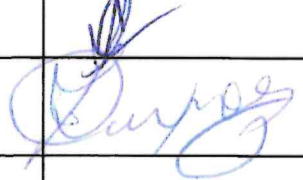
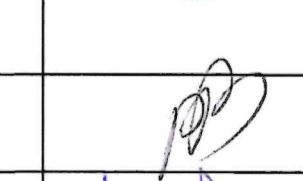
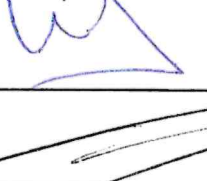
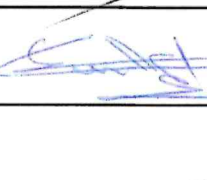
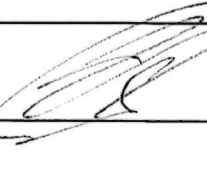
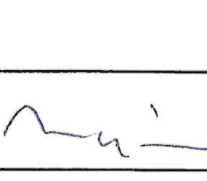
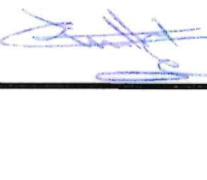
Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 34
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES : Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 24/03/2025

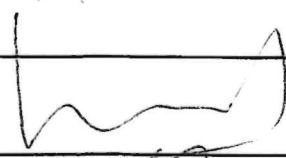
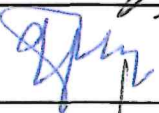
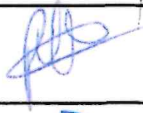
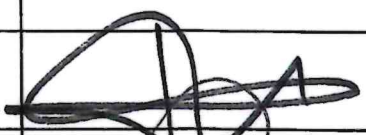
ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
CHAVANNE Chantal	
BIETRY Thomas	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	



ARRETE ET SIGNATURES

DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean-Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRÉRY Daniel	
GAILLARD Christian	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
JANIAUD LARCHER Sandrine	
KHELIFI Fatima	
KLEIBER André	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MARKOVIC Sophie	

ARRETE ET SIGNATURES

MONNIER Claude	
MONNIER Anaïs	
NATALE Robert	
PALMA-GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

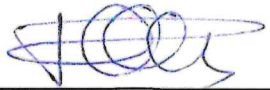
Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_18A-BF



Communauté de Communes du Sud Territoire - UDD

ARRETE ET SIGNATURES

TRÉLA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le *Président* compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le *23.04.2025*

